

PRENDRE PART AUX LOGIQUES D'EXCLUSION : LES MOBILISATIONS ANTI-MIGRANTS EN FRANCE, EN ITALIE ET AUX ÉTATS-UNIS

[Damien Simonneau](#), [Pietro Castelli Gattinara](#)

Presses de Sciences Po | « Critique internationale »

2019/3 N° 84 | pages 105 à 124

ISSN 1290-7839

ISBN 9782724635836

DOI 10.3917/cii.084.0105

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2019-3-page-105.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Prendre part aux logiques d'exclusion : les mobilisations anti-migrants en France, en Italie et aux États-Unis

par Damien Simonneau et Pietro Castelli Gattinara

Le 29 décembre 2016, plusieurs centaines d'habitants de la ville de Volpago del Montello en Italie ont manifesté contre la transformation d'une ancienne usine en centre d'accueil pour réfugiés. Lors d'une marche aux flambeaux organisée par des élus locaux de la Lega Nord (Ligue du Nord), les manifestants ont défilé derrière une banderole qui proclamait « Bienvenus sur le Montello, ce sera votre enfer »¹. Pendant la campagne des législatives de 2018, les événements de ce type se sont inscrits dans une surenchère de discours radicaux sur l'enjeu migratoire. En France, en 2015, des dizaines de riverains organisés en collectifs ont répondu à l'appel de la maire de Calais qui incitait les citoyens à dénoncer le « squattage » de migrants². Attirant des membres de groupes identitaires d'extrême droite, ces « Calaisiens en colère » ont participé pendant plusieurs mois à des patrouilles qui sont allées jusqu'à intervenir directement à l'encontre des personnes

1. Enzo Favero, « Volpago, mille fiacole in corteo "non passa lo straniero" », *La Tribuna di Treviso*, 30 décembre 2016.

2. Thibault Camus, « La maire de Calais appelle à signaler les squatteurs », *Le Monde*, 24 octobre 2013.

en migration³. Au Nouveau-Mexique, le 20 avril 2019, le FBI a annoncé l'arrestation pour « port d'arme prohibé » de Larry Mitchell Hopkins, chef d'un groupe de miliciens composé d'anciens combattants patrouillant la frontière mexicaine pour y intercepter des migrants, et ce dans l'attente, selon ses dires, que soit érigé le mur voulu par Donald Trump. Depuis décembre 2018, ce groupe a par ailleurs des liens avec une initiative privée de levée de fonds pour la construction du mur, qui se révèle être également un outil de financement de la campagne de réélection du président américain, soutenu par des figures nationales anti-migrants comme Steve Bannon⁴. Ces trois exemples d'actions anti-migrants témoignent des liens entre mouvements sociaux, partis politiques, milices citoyennes, entrepreneurs de cause et mouvances d'extrême droite.

Notre objectif ici est de répertorier les actions et initiatives en cours ainsi que les stratégies discursives d'une palette d'acteurs engagés dans la construction de l'enjeu migratoire en problème public⁵ de sécurité en Italie, en France, et en Arizona aux États-Unis. Notre étude se veut le contrepoint des autres articles publiés dans ce dossier sur l'actualité des luttes des migrants et des défenseurs de leurs droits, dans un contexte de sécurisation des migrations, de criminalisation de l'immigration non autorisée et d'opposition politique et sociale à ce type de mobilités. La démarche comparative permet de poser la question de la convergence de différents discours et modes d'action autour de certaines formes de mobilisation contre l'immigration, dans des systèmes politiques distincts où la saillance et la nature des enjeux migratoires ne sont pas identiques⁶. Ce faisant, elle permet également, à partir de leurs actions, relations et discours, de questionner ce que ces acteurs adoptent du vigilantisme, de l'action collective ou de l'action publique, et de déterminer en quoi ils contribuent à la fabrique des problèmes migratoires et à la légitimation du contrôle sécuritaire⁷ sur chaque scène nationale, malgré des différences entre la logique intergouvernementale de l'Union européenne et le jeu fédéral états-unien.

En Italie, en France et aux États-Unis, les migrations internationales sont envisagées en termes de crise. Les discours qui s'y rapportent ont un caractère performatif en ce qu'ils actualisent des enjeux sociopolitiques structurants pour les sociétés et les États concernés. La construction de la crise est devenue un

3. Mattijs Gardenier, « Patrouiller, dénoncer, détruire : comment le vigilantisme est né à Calais », *The Conversation*, 25 novembre 2018.

4. Beau Hodai, « A Militia Scorned: We Build the Wall's Broken Love Affair with New Mexico Vigilantes », *Phoenix News Times*, 1^{er} mai 2019.

5. Joseph Gusfield, *The Culture of Public Problems: Drinking-Driving and the Symbolic Order*, Chicago, The University of Chicago Press, 1981 (*La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Économica, 2009) ; Érik Neveu, *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin, 2015.

6. Daniel-Louis Seiler, *La méthode comparative en science politique*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 115 ; Cécile Vigour, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et Méthodes*, Paris, La Découverte, 2005, p. 68.

7. Les études de sécurité parlent de « sécuritisation ». Thierry Balzacq (ed.), *Securitization Theory: How Security Problems Emerge and Dissolve*, Londres/New York, Routledge, 2011.

instrument essentiel pour gouverner les migrations⁸ et légitimer des mesures de sécurité frontalière visant à trier les mobilités désirables de celles qui ne le sont pas⁹. De plus en plus, la « gouvernementalité par l'inquiétude »¹⁰ apparaît comme une technique politique utilisée non seulement par les acteurs étatiques et policiers, mais aussi par un nombre croissant d'entrepreneurs politiques abordant la migration exclusivement sous l'angle du rejet et de la sécurité.

Aux États-Unis, ce processus – militarisation de la zone frontalière avec le Mexique et criminalisation de l'immigration non autorisée – est en cours depuis les années 1980¹¹. Il prétend répondre à la migration mexicaine et centroaméricaine, atténuée par la crise économique de 2008¹². Cette migration représente aujourd'hui douze millions de personnes sans statut légal¹³. Certes, deux lois ont ouvert des voies à leur régularisation en 1986 et en 1996, mais, depuis, toute réforme nationale des lois migratoires échoue faute de consensus au Congrès. Face à un tel blocage, le consensus porte sur la sécurité frontalière. Celle-ci se traduit par la mise en œuvre d'un dispositif de tri sur place entre mobilités désirées (tourisme, flux commerciaux, travailleurs agricoles) et mobilités « indésirables » (migrants, contrebandiers de drogues, terrorisme) et par la spectacularisation du marquage du territoire *via* la construction de barrières à la frontière mexicaine. La gestion de la migration passe donc par la représentation de cette frontière comme une zone passoire que seule l'accentuation de sa militarisation permet de contrôler. C'est sur cette vision que mise l'administration Trump alors même que le nombre de traversées non autorisées a diminué et se stabilise, et que les efforts des agences fédérales se tournent davantage vers une chasse aux migrants sur le territoire¹⁴.

En Europe, l'épisode de ce que d'aucuns ont appelé la « crise des migrants » en 2015 a exacerbé l'enjeu des migrations non autorisées vers le continent européen. À partir des années 1990, la coordination juridique et policière des États européens s'est conjuguée à la militarisation croissante des frontières extérieures de l'espace

8. Ben Moffit, « How to Perform Crisis: A Model for Understanding the Key Role of Crisis in Contemporary Populism », *Government and Opposition*, 50 (2), 2015, p. 189-217. Entretien de Dirk Schümer avec Giorgio Agamben, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 24 mai 2013 (traduction en anglais sur *Verso Blog*, « The Endless Crisis as an Instrument of Power: In Conversation with Giorgio Agamben », 4 juin 2013).

9. Sandro Mezzadra, Brett Neilson, *Border as Method, or, the Multiplication of Labor*, Durham, Duke University Press, 2013.

10. Didier Bigo, « Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ? », *Cultures & Conflits*, 31-32, 1998, p. 13-38.

11. Robert Lee Maril, *The Fence, National Security, Public Safety and Illegal Immigration along the U.S.-Mexico Border*, Lubbock, Texas Tech University Press, 2011 ; James Cohen, *À la poursuite des illégaux. Politiques et mouvements anti-immigrés aux États-Unis*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012.

12. Jeffrey S. Passel, D'Vera Cohn, Ana Gonzalez-Barrera, « Net Migration from Mexico Falls to Zero – and Perhaps Less », Pew Research Center. Hispanic Trends, 23 avril 2012.

13. Pew Research Center. Hispanic Trends, « A Nation of Immigrants. A Portrait of the 40 Million, Including 11 Million Unauthorized », 29 janvier 2013.

14. Sarah Pierce, Andrew Seele, « Immigration under Trump: A Review of Policy Shifts in the Year since the Election », Migration Policy Institute, Policy Briefs, décembre 2017.

Schengen¹⁵. L'augmentation du nombre de franchissements non autorisés et de celui des demandes d'asile a concouru à la construction d'une crise migratoire dont le traitement, qui aurait dû s'opérer au niveau européen, est resté avant tout du ressort des États membres. D'un côté, les États se sont entendus sur le renforcement du contrôle et de la militarisation des frontières extérieures. De l'autre, n'ayant pas réussi à trouver des solutions pour pallier le dysfonctionnement structurel du système d'asile et de répartition des migrants¹⁶, ils ont renforcé aussi les contrôles aux frontières intérieures de l'espace Schengen. La conséquence a été des désastres humanitaires là où les migrants passaient et se concentraient, comme à Calais ou dans les Hautes-Alpes entre l'Italie et la France.

Dans ces différents cas, les crises migratoires sont donc l'acmé de mécanismes politiques qui traitent les migrations comme des urgences successives et non comme des faits structurels. Elles mobilisent tout un ensemble d'acteurs favorables aux contrôles des migrants et à la militarisation des frontières. Nous proposons d'examiner comment ces partis et mouvements contribuent à la construction des conditions d'une crise. Sur nos trois terrains, il s'agit aussi bien de membres de partis politiques que de groupes de pressions, de citoyens *vigilantes*, d'élus ou encore d'activistes non affiliés à un groupe spécifique. Tous contestent les mesures d'arrivée, d'accueil ou d'installation des migrants, réfugiés ou non¹⁷, et font pression sur les autorités. Sommes-nous en présence de partis politiques, de mouvements sociaux¹⁸ ou de *vigilantes* ? *A minima*, tous ces acteurs relèvent d'un entrepreneuriat de cause¹⁹, dont nous proposons ici de comparer les répertoires d'actions.

Les convergences révélées par la comparaison portent, d'une part, sur les discours de ces acteurs, d'autre part, sur les actions visant à intervenir directement sur la migration ou à en dramatiser l'enjeu. Trois types de mobilisation peuvent être identifiés : des actions directes sur le territoire concerné, présentées comme la réponse concrète de citoyens « subissant » les migrations dans un contexte

15. Sarah Léonard, « EU Border Security and Migration into the European Union: FRONTEX and Securitisation through Practices », *European Security*, 19 (2), 2010, p. 231-254 ; Jef Huysmans, *The Politics of Insecurity. Fear, Migration and Asylum in the EU*, Londres, Routledge, 2006.

16. Évelyne Ritaine, « Blessures de frontière en Méditerranée », *Cultures & Conflits*, 99-100, 2015, p. 11-24 ; Thibaut Jaulin, « Migrations en Méditerranée : la crise de l'asile », *Politique étrangère*, 4, 2016, p. 25-34.

17. Nous sommes conscients de la spécificité juridique que revêt le terme de « réfugié » par rapport au terme plus générique de « migrant ». Par la suite, par facilité d'écriture, nous utilisons davantage le terme « migrant » comme englobant des situations très distinctes de mobilités, différentes aussi entre les États-Unis et l'Europe, bien qu'elles soient considérées comme « problématiques » par l'ensemble des acteurs que nous étudions.

18. Olivier Fillieule, « De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? », *Politique et Sociétés*, 28 (1), 2009, p. 25.

19. É. Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2011 (5^e éd.), p. 53. En partant de l'idée que, dans toute société, il y a suffisamment de mécontentements pour engendrer des mobilisations, cette notion désigne les acteurs capables d'activer ces mobilisations, en raison de leur condition privilégiée en termes de ressources symboliques ou matérielles, ou bien de leur capacité à définir, créer et manipuler ces mêmes mécontentements. John McCarthy, Meyer Zald, « Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, 82, 1977, p. 1212-1241. Elle fournit également une analyse en termes de répertoire d'action collective. Charles Tilly, *From Mobilization to Revolution*, Reading, Addison-Wesley, 1976.

d'abandon présumé de l'État ; l'élaboration d'un savoir organisé alternatif (voire d'une expertise²⁰) visant à dévoiler l'existence d'un problème migratoire pour changer le discours que ces militants considèrent comme dominant auprès de l'opinion publique et construire un système cognitif commun au mouvement ; l'incitation à une réaction politique dans le but d'inscrire ou de maintenir à l'agenda des gouvernements les enjeux migratoires considérés comme problématiques, et plus précisément le contrôle sécuritaire des frontières.

Méthodologie : deux enquêtes auprès d'acteurs anti-migrants

Damien Simonneau a étudié les représentations, les répertoires d'actions et les pratiques de sécurisation d'acteurs anti-migrants de l'Arizona se mobilisant au sein d'un comité à la sécurité frontalière, le Joint Border Security Advisory Committee (JBSAC), du Parlement de l'Arizona entre 2010 et 2013. Au cours de l'été 2011, ce comité a lancé une initiative de levée de fonds intitulée *Build the Border Fence*, pour que l'État d'Arizona construise lui-même une « barrière frontalière ». Les entretiens réalisés auprès de ses membres portaient sur l'engagement personnel, la perception du contexte politique et sécuritaire, les actions et la mesure de l'influence. Ils ont été complétés par la consultation des archives en ligne des séances du comité, des sites internet et blogs des associations mobilisées, des pages électorales des élus impliqués, de la presse, ainsi que par une observation de certaines de leurs actions collectives. Une chronologie et une liste des actions pro-barrières sur la période 2010-2013 ont été établies, qui ont permis de présenter leurs activités entre actions de lobbying, législatives, juridiques et médiatiques. Parmi les membres et auditionnés du comité, on dénombre des parlementaires (sénateurs et représentants), des shérifs comme Paul Babeu du comté de Pinal ou Joe Arpaio du comté de Maricopa (figure nationale de l'intransigeance envers les clandestins bien que condamné pour discrimination raciale), une association professionnelle de ranchers éleveurs de troupeaux, l'Arizona Cattlemen Association basée à Phoenix, mobilisée sur ces enjeux depuis l'assassinat de l'un des leurs à la frontière en avril 2010, des miliciens patrouillant le désert, l'American Border Patrol, fondé par Glenn Spencer, et l'Arizona Border Recon, créé par Tim Foley²¹, et des groupes issus de la mouvance Tea Party à l'image de l'Arizona Tea Party Patriots for America, qui a animé un site internet dédié à la frontière et organise des visites à la frontière en lien avec le parti républicain.

Les données du cas européen relèvent du projet de recherche *Collective Action and the Refugee Crisis*²². Pietro Castelli Gattinara a conduit 23 entretiens semi-

20. L'expertise est ici entendue comme l'agencement de savoirs et de pouvoirs, de technologies et de dispositifs, de tactiques et de mises en scène dans un contexte de militarisation des zones frontalières, de technologisation de la surveillance et du contrôle, et de migrations non autorisées. Christiane Restier-Melleray, « Experts et expertise scientifique », *Revue française de science politique*, 40 (4), 1990, p. 549 ; Corinne Delmas, « Pour une définition non positiviste de l'expertise (note de travail) », dans Dominique Damamme, Thomas Ribémond (dir.), *Expertise et engagement politique*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 11-43.

21. Le groupe de Glenn Spencer opère depuis un ranch situé à la frontière et compte une dizaine de personnes. Il s'est doté d'une petite entreprise de technologies de surveillance. Le groupe de Tim Foley se compose d'anciens militaires et d'anciens policiers venus de tout le pays, de cinq membres permanents et peut compter sur 200 volontaires.

22. Qui a donné lieu à la publication d'un ouvrage : Donatella Della Porta (ed.), *Solidarity Mobilizations during the « Refugee Crisis »: Contentious Moves*, Londres, Palgrave Macmillan, 2018.

directifs avec des activistes engagés dans des initiatives anti-réfugiés et des dirigeants d'organisations et partis politiques d'extrême droite, dont 13 en Italie (à Rome, Milan, Ferrare et Trévis) et 10 en France (à Paris, Calais et Versailles). Les organisations ont été contactées par téléphone ou par courrier électronique. Les activistes non affiliés ont été ensuite contactés *via* les pages Facebook des collectifs anti-immigration locaux et les contacts personnels développés pendant l'enquête de terrain²³. Pour donner un aperçu de l'hétérogénéité du mouvement, P. Castelli Gattinara a rencontré différents types d'acteurs : des membres de groupes de pression au niveau local, notamment des organisations d'extrême droite telles que Forza Nuova (Force nouvelle) et CasaPound en Italie, Génération identitaire et Civitas en France, des élus locaux mobilisés contre les réfugiés, notamment de la Lega Nord, des activistes non affiliés qui ont pris part à des assemblées citoyennes spontanées ou *ad hoc*²⁴. Les entretiens ont été menés à partir d'une grille visant à identifier les motivations principales des activistes et leurs interprétations du phénomène migratoire, leur parcours politique et leur milieu social de provenance, ainsi que les réseaux dans lesquels ils inscrivent leur activisme, en fonction de leurs valeurs, identités politiques et émotions.

Se substituer à l'État : les actions « directes »

Aux États-Unis comme en Italie et en France, le discours relatif à un abandon des citoyens par l'État tenu par les anti-migrants s'accompagne d'actions de type *vigilantes* visant à prévenir la criminalité, en substitution ou en complémentarité de l'action policière²⁵. Parce qu'ils accusent les autorités d'insensibilité (voire d'indifférence) aux problèmes des habitants confrontés au phénomène de l'immigration, ces acteurs se mobilisent en prétendant répondre ainsi aux doléances de leurs concitoyens.

Qualifiées d'« actions sociales directes », ces interventions ne requièrent pas la mobilisation d'une tierce partie (les médias, ou les acteurs qui participent à l'action publique), contrairement à d'autres types d'actions protestataires ou de lobbying²⁶. Elles se définissent également par le fait qu'elles ne s'adressent pas aux représentants politiques, mais visent à résoudre directement une situation perçue comme problématique. Dans le domaine des politiques migratoires, ce

23. Tous les entretiens conduits dans la recherche ont été anonymisés, sauf pour les personnages publics, comme c'est le cas sur le terrain états-unien. Nous traduisons les extraits de ces entretiens et les citations mobilisés ici.

24. Cela inclut des associations à cause unique s'opposant à l'installation de réfugiés au niveau local telles que le groupe de *vigilantes* Calaisiens en colère (Calais), Versailles Famille Avenir (Versailles), Abano dice No (Padoue), Comitato No Centro di Accoglienza sul Montello (Trevis), Como ai Comaschi (Côme), Comitato Cittadini Stazione Tiburtina (Rome).

25. Voir *Justiciers hors-la-loi*, le dossier sur le vigilantisme de *Politix*, 115 (3), 2016.

26. Lorenzo Bosi, Lorenzo Zamponi, « Direct Social Actions and Economic Crises », *Partecipazione e Conflitto*, 8 (2), 2015, p. 367-391 ; Pietro Castelli Gattinara « Europeans, Shut the Borders! Anti-Refugee Mobilization in Italy and France », dans D. Della Porta (ed.), *Solidarity Mobilizations during the « Refugee Crisis »: Contentious Moves*, *op. cit.*, p. 271-297.

type d'actions comprend des patrouilles pour assurer la surveillance au niveau local, l'opposition à l'aménagement des bâtiments destinés à accueillir des familles, l'exigence de mesures de fermeture des frontières et des blocages de rues, voire des confrontations avec la police pour empêcher l'installation ou l'aide aux migrants. Si elles sont fondées sur l'engagement direct de citoyens au service de la population, elles ont également vocation à attirer l'attention des médias sur la nécessaire poursuite de la militarisation de la frontière par des barrières et autres technologies de contrôle. Cette dimension performative est particulièrement explicite aux États-Unis où de fausses barrières ont été érigées avant le *Build the Wall* de D. Trump. Au demeurant, il existe également des cas d'édification de murs contre des centres d'accueil de migrants en France²⁷.

Dans les discours, le constat d'abandon induit la responsabilité pour les citoyens de se substituer à un État incapable de répondre à leurs « besoins » de sécurité. Il est remis sur le devant de la scène à chaque fait divers médiatisé impliquant la présence des migrants ou les centres d'accueil. Sont évoqués non seulement l'insécurité physique des citoyens – dans un *nexus* immigration, « islamisation » et terrorisme – mais aussi des risques plus spécifiques générés par les campements sauvages, les conditions d'hygiène insalubres qui en découlent et l'augmentation supposée de la petite délinquance. Des enquêtés italiens membres de Forza Nuova évoquent ainsi le cas d'une agression sexuelle dans la province de Venise ou la découverte d'un trafic de prostituées dans certains centres d'accueil. Ils mettent également en parallèle le système d'hébergement réservé aux demandeurs d'asile et celui mis en place dans la région des Abruzzes après les destructions causées par des séismes de forte amplitude à l'automne 2016 : « Nos concitoyens ne se sentent pas représentés par cet État. Pensez aux citoyens des Abruzzes : ils souffrent sous la neige en étant pratiquement abandonnés dans leurs tentes, pendant que l'État protège ceux dont on ne sait même pas s'ils sont ou pas de vrais réfugiés » (Giovanni, Padoue, 2017) ; « Comment c'est possible qu'on laisse passer qu'une fille soit violée dans la ville de Cona ou que des prostituées soient admises dans un centre d'expulsion ? Pourquoi personne n'intervient ? Cela veut dire que tu légalises ça. C'est toi, l'État, qui le légalises. Nous, on ne peut pas le permettre » (Luca, Trévis, 2017). Cette critique de l'État qui aurait renoncé à ses responsabilités ne se traduit pas par une demande d'intervention aux institutions, mais par une affirmation de responsabilité politique des citoyens et des militants : « Lorsque l'État nous abandonne, c'est à nous, citoyens et militants, de patrouiller les rues les plus dangereuses et de redonner confiance au peuple » (Marco, militant de la Lega Nord, Ferrara, 2017).

27. Pascale Lagorce, « Un mur construit dans les Hautes-Pyrénées pour empêcher la venue des migrants », *France Info*, 24 juillet 2017.

En Arizona, ce discours se nourrit également des exemples de la violence qui règne le long de la frontière, dans des zones désertiques érigées en menace pour l'ensemble du pays. Ce serait à cause des migrants présents dans ces régions que la guerre contre la drogue se propagerait depuis le Mexique jusqu'aux États-Unis. Cette interprétation se fonde notamment sur le vécu des habitants du comté frontalier de Cochise, au sud-est de l'Arizona, habitués aux mobilités transfrontalières de travailleurs saisonniers dans les ranchs, mais aussi au passage silencieux de la drogue. Depuis la seconde moitié des années 1990, le comté est devenu un corridor d'immigration non autorisée vers les États-Unis. Les ranchers ont alors constaté des dégradations sur leurs terres : « Nos concitoyens sont en première ligne et les zones rurales de notre frontière ne sont pas sécurisées » (P. Bray, représentant de l'Arizona Cattlemen Association, Phoenix, 2013). Depuis, ils clament leur insécurité face à ces mobilités, d'autant que l'un des leurs, Robert Krentz, a été retrouvé fusillé en mars 2010. Pour ses voisins et les autorités de police locales, ainsi que pour les républicains de l'Arizona, le tueur était un « étranger illégal » (*illegal alien*)²⁸. Juste après ce décès, les ranchers ont publié leur plan de sécurisation de la zone frontalière : le *Restore Our Border (ROB) Security Plan*²⁹, qui incluait, entre autres mesures, la construction d'une barrière frontalière.

En Arizona, la construction de faux murs avait déjà été testée en avril 2006 par le cofondateur du mouvement de patrouilleurs volontaires les Minutemen³⁰, qui estimait alors pouvoir lever 55 millions de dollars pour ériger des « barrières frontalières » à différents endroits de la frontière³¹ : « Les barrières construites par les Minutemen sont une force qui oblige le gouvernement fédéral à agir », estimait l'organisation³², convaincue que le gouvernement fédéral construirait la barrière frontalière dans la foulée de leurs actions. Finalement, seul 1,8 million de dollars a été levé, et deux miles de barbelés ont été installés dans la propriété d'un rancher sympathisant en octobre 2006³³. En Arizona, ériger des barrières en recourant à des dons privés semble relever de la routine des *vigilantes*. L'idée est de marquer la ligne-frontière en accrochant de multiples drapeaux sur des structures

28. À ce jour (juin 2019), le meurtre n'a toujours pas été résolu. Brady Mc Combs, « Slaying of Border Rancher Rob Krentz Still a Mystery One Year Later », *Arizona Daily Star*, 22 mars 2011.

29. Arizona Cattlemen Association, « Restore Our Border », 2010-2012 (<http://restoreourborder.org/>) (consulté en avril 2014).

30. Les Minutemen correspondent à un épisode de vigilantisme anti-migrants en Arizona des années 2005-2006. Harel Shapira, *Waiting for José: The Minutemen's Pursuit of America*, Princeton, Princeton University Press, 2013.

31. David Holthouse, « Angry Former Supporters of Minuteman Civil Defense Corps Question Founder Chris Simcox's Accounting », *Southern Poverty Law Center Intelligence Report*, 123, 2006.

32. *Minutemen Border Fence* (<http://www.minutemanhq.com/bf/>).

33. Dan Glaister, « America's Minutemen Building Their Own Fence against Mexican Migrants », *The Guardian*, 2 janvier 2007. En mai 2019, une initiative similaire de levée de fonds a construit 800 mètres de barrières près d'El Paso, en soutien au mur de Trump. Beau Hodai, « A Militia Scorned: We Build the Wall's Broken Love Affair with New Mexico Vigilantes », *Phoenix News Times*, 1^{er} mai 2019.

en bois formant l'inscription « *Secure the Border. Save the United States* »³⁴. Le tout est organisé en collaboration avec les associations Tea Party et certains élus républicains afin de souligner non seulement l'importance de ce type de mesures pour le maintien de l'ordre, mais aussi la négligence de l'État central vis-à-vis des enjeux locaux de sécurité frontalière.

En Italie et en France, les actions directes ont pris la forme d'actions protestataires. Une caractéristique spécifique de la mobilisation anti-migrants dans ces deux pays est l'émergence et la consolidation d'associations citoyennes, mobilisatrices au niveau local et ciblant certaines conséquences spécifiques du phénomène migratoire. En Italie, ces groupes ont lancé des initiatives de sabotage à l'encontre des associations qui, *via* les structures d'hébergement qu'elles gèrent, aident à l'installation des réfugiés et des demandeurs d'asile en tant qu'acteurs sous-traitant de la politique migratoire du gouvernement. Ils ont d'abord monté des comités de citoyens qui se sont opposés aux décisions des préfets de dédier un bâtiment à l'accueil des migrants. Ensuite, ils ont organisé des actions directes pour empêcher le transport des migrants vers les structures d'accueil. Enfin, ils ont commis des actes de vandalisme sur le matériel et de violence contre les résidents des centres, dans l'intention d'augmenter la tension et d'obliger les préfets à transférer le centre vers un autre territoire. Par rapport aux actions des *vigilantes* de l'Arizona, il s'agit donc d'actions considérablement moins symboliques, menées par des riverains décidés à obtenir des résultats tangibles. Même si certains partis politiques s'engagent afin d'encadrer ces actions locales dans des mobilisations plus larges, il s'agit, au moins au départ, de phénomènes *NIMBY* (*Not In My BackYard*) dépourvus de considérations politiques au niveau national ou de préoccupations d'intérêt général.

Dans le nord de la France, à Calais, la forme prédominante d'action est celle du vigilantisme avec des collectifs d'habitants qui se mobilisent pour aider les gendarmes dans le maintien de l'ordre. C'est le cas notamment des Calaisiens en colère, qui se disent apolitiques et s'engagent dans une activité officiellement complémentaire de celle des forces de police. Créé tout d'abord dans l'intention de signaler par des manifestations une urgence ou un danger lié à l'immigration, le collectif a ensuite développé des formes de contrôle direct du territoire³⁵. Après les logiques d'urgence caractéristiques de la période de la Jungle de Calais, la sécurisation citoyenne a évolué, dans les mois qui ont suivi l'évacuation d'octobre 2016, vers une forme de patrouilles citoyennes plus appropriées au nouveau contexte : « La mission principale des Calaisiens en colère, à la base, quand il y avait la Jungle, c'était d'éviter les viols, les agressions ou les migrants qui squattent les maisons,

34. « Tea Partiers Rally on Arizona Border with Mexico », *FoxNews.com*, 15 août 2010 (<http://www.foxnews.com/politics/2010/08/15/tea-partiers-rally-arizona-border-mexico/>) (consulté en janvier 2013).

35. « Migrants de Calais : les rondes nocturnes controversées des Calaisiens en colère », *La Voix du Nord*, 5 janvier 2016 (consulté en janvier 2018).

et surtout d'éviter les barrages sur l'autoroute. Et là, vu qu'il n'y a plus de Jungle, notre mission est de trouver les nouveaux campements et pareil d'éviter les agressions sur les parkings routiers » (Roger, membre d'un comité, Calais, 2017).

Dans un premier temps, les comités locaux se sont mobilisés contre l'illégalité et la dégradation *via* Internet, en créant des pages Facebook à l'instar de Calaisiens en colère. Ensuite, ils ont organisé des rondes nocturnes en voiture pour « voir ce qui se passait » et empêcher effectivement les intrusions des migrants dans les habitations de la ville. Munis de talkies-walkies et de torches, les activistes cherchaient à « impressionner » les migrants en les éclairant « pour leur faire croire qu'il y a[vait] les forces de l'ordre » (Jacques, Calais, 2017). Sans toujours se coordonner dans les faits avec celles-ci, ils considèrent leurs actions comme dissuasives d'infractions criminelles potentielles.

En Méditerranée, aux larges des côtes italiennes, les campagnes d'actions directes, telle celle de Defend Europe, sont beaucoup plus médiatisées. Promu par Génération identitaire en coopération avec d'autres groupes en Italie et ailleurs, le projet s'était donné pour objectif de suivre les bateaux des ONG engagées comme SOS Méditerranée dans des opérations humanitaires. Ayant recueilli environ 75 000 euros grâce à une collecte de fonds en ligne, les promoteurs du projet ont loué un bateau et son équipage afin de dévoiler et de dénoncer les activités jugées illégales de ces ONG et d'empêcher leur collaboration supposée avec des contrebandiers. L'action visait à produire un effet concret : les identitaires voulaient bloquer ces navires, couler les bateaux abandonnés qu'ils auraient rencontrés sur leur chemin, et prêter assistance aux garde-côtes libyens. Elle avait également pour but de documenter la collusion supposée entre les ONG et les passeurs, en signalant leurs mouvements aux autorités, en rassemblant des informations sur les opérations de sauvetage et sur l'identité des participants, le tout diffusé sur Internet. De cette manière, les identitaires instillaient le doute sur l'honnêteté et la licéité des opérations humanitaires en Méditerranée. Si Defend Europe a échoué dès le début dans son entreprise, les identitaires ont néanmoins considéré celle-ci comme un « succès politique » sous prétexte que son « impact médiatique » avait contribué à réduire le nombre des navires d'ONG le long des côtes libyennes³⁶. Ils ont alors organisé d'autres événements qui reprenaient la même logique. En avril 2018, au col de l'Échelle dans les Hautes-Alpes, une centaine de militants ont déployé une banderole pour bloquer un point de passage et « protéger les frontières françaises »³⁷.

Qu'elles se situent en France, en Italie ou aux États-Unis, c'est-à-dire dans des contextes d'immigration et de sécurisation différents, ces actions mobilisent le même cadre narratif et la même stratégie protestataire : un sentiment d'abandon

36. Voir le site de Defend Europe (http://defendeuropa.net/the-mission_fr/) (consulté en janvier 2018).

37. « Au col de l'Échelle, Génération identitaire déploie une banderole géante anti-migrants », *Huffington Post France*, 21 avril 2018 (consulté en mai 2018).

des citoyens par l'État, surtout dans des lieux « frontières », lequel sentiment permet, d'une part, de politiser des faits divers concernant les migrations et de faire émerger celles-ci en tant que problème au niveau local, d'autre part, de justifier des formes d'interventions directes qui, sous prétexte d'agir concrètement sur le problème migratoire, contribuent à la visibilité des groupes anti-migrants dans l'espace public, à leur futur recrutement et à l'intégration de leurs mobilisations locales dans des campagnes nationales.

Produire des savoirs alternatifs : la « vérité migratoire »

L'effort systématique consistant à produire et à diffuser de nouveaux savoirs sur la migration, en vue de proposer une logique alternative aux discours médiatiques dominants, repose sur l'idée que le multiculturalisme contraindrait les débats publics, tout en refusant de reconnaître les problèmes sociaux et sécuritaires qui en découleraient³⁸. Les groupes anti-migrants se sentent donc porteurs de la responsabilité d'ouvrir la boîte de Pandore de l'immigration, non seulement en forçant les grands médias à en parler, mais aussi en construisant de nouvelles formes de sensibilisation à destination de leurs concitoyens. Ces pratiques de production et de transmission des connaissances sur les enjeux liés à l'immigration visent, d'une part, à construire un système cognitif commun au mouvement, capable de lui fournir une orientation commune pour ses revendications, d'autre part, à lui permettre d'agir plus efficacement pour produire des changements sociétaux, politiques et culturels³⁹. Pour ce faire, les acteurs anti-migrants produisent des pamphlets, animent des sites internet et organisent des visites de sites locaux. Des travaux ont souligné le rôle spécifique de certains intellectuels médiatiques dans le développement des discours et pratiques discriminatoires⁴⁰ et la mobilisation par les militants des groupes anti-migrants en Europe de dispositifs médiatiques et de compétences professionnelles en matière de communication⁴¹.

Dans le sillage de ces travaux, nous observons qu'en termes de répertoires d'action la production de savoirs alternatifs s'opère grâce à l'interaction et à l'échange

38. Steven Vertovec, Susanne Wessendorf, « Assessing the Backlash against Multiculturalism in Europe », dans S. Vertovec, S. Wessendorf (eds), *The Multiculturalism Backlash: European Discourses, Policies and Practices*, New York, Routledge, 2010, p. 1-31.

39. Donatella Della Porta, Elena Pavan, « Repertoires of Knowledge Practices: Social Movements in Times of Crisis », *Qualitative Research in Organizations and Management*, 12 (4), 2017, p. 297-314.

40. Bruno Cousin, Tommaso Vitale, « Le magistère intellectuel islamophobe d'Oriana Fallaci. Origines et modalités du succès italien de la "Trilogie sur l'Islam et sur l'Occident" (2001-2006) », *Sociologie*, 5 (1), 2014, p. 61-79 ; P. Castelli Gattinara « Framing Exclusion in the Public Sphere: Far-Right Mobilisation and the Debate on *Charlie Hebdo* in Italy », *South European Society and Politics*, 22 (3), 2017, p. 345-364.

41. Samuel Bouron, Caterina Froio, « Entrer en politique par la bande médiatique ? Construction et circulation des cadres médiatiques du Bloc identitaire et de CasaPound Italia », *Questions de communication*, 33 (1), 2018, p. 209-229.

directs d'informations entre les groupes anti-immigration, leurs alliés et d'autres citoyens non affiliés au niveau local. En Italie et en France, ces pratiques incluent des activités très différentes, qui vont du journalisme non professionnel à la distribution d'études critiques ou de reportages sur l'« islamisation » de l'Europe. Si des soutiens leur fournissent le matériel nécessaire pour déconstruire les récits publics sur la migration, notamment à travers les réseaux sociaux, les groupes anti-migrants produisent leurs propres informations et matériaux, à travers des dossiers dédiés et des réseaux d'information indépendants, destinés à fournir au public des arguments dans les discussions sur l'immigration. Un activiste italien a évoqué notamment les enquêtes sur l'accueil des migrants, produites grâce à la collaboration entre citoyens et élus de la Lega Nord. Ces dossiers visent à dénoncer ce que les acteurs anti-migrants appellent le « *business* de l'immigration », ou bien le système lucratif des associations qui feraient du profit sur l'hébergement des migrants : « Avec des élus au Parlement régional et avec l'aide des gens qui habitent ici, on est en train de produire des enquêtes. L'une d'elles va sortir bientôt dans les journaux, à propos d'un appartement du centre-ville de Ferrara dans lequel étaient hébergés 14 demandeurs d'asile. Les locataires se plaignaient depuis un an à cause des bagarres, des bavardages et de bien d'autres choses. Avec des photos, des documents, des témoignages, on a démontré que les réfugiés vivaient dans des conditions à la limite de la décence humaine. Le lendemain matin, la coopérative a dû faire un communiqué de presse annonçant qu'ils allaient être transférés immédiatement » (Matteo, Ferrara, 2017).

En France, les identitaires parlent de « ré-infosphère » pour décrire ces efforts visant à donner aux citoyens les moyens de s'informer au-delà du système médiatique de masse, accusé de taire le problème migratoire : « Aujourd'hui, un média, quand il va parler d'une agression par un immigré, il va parler d'une agression par "un jeune". Bon, si on lit entre les lignes, on se dit voilà peut-être que là il y a quelque chose et on commence à collecter des témoignages, des photos, etc. (...) C'est ce qu'on appelle la "ré-infosphère". La sphère de la ré-information. Ce sont des médias qui ne sont pas des professionnels mais qui font un travail quasi journalistique sur des sujets tabous » (Louis, Paris, 2017).

De manière similaire aux États-Unis, la diffusion du cadrage de ce qui se trame à la frontière mexicaine passe par l'animation de sites internet. De l'avis de leurs concepteurs, ces sites sont pensés comme des moyens de visibilité des groupes, de recrutement d'activistes, mais surtout de diffusion d'informations, de connaissances sur les situations aux confins et sur le fonctionnement des politiques de sécurité. En Arizona, ils sont pour les acteurs anti-migrants une manière de rendre visibles leurs actions et leurs solutions de sécurisation, mais également de constituer à l'intention du grand public des bases de données sur les situations à la frontière. Pour le fondateur de l'American Border Patrol, il s'agit de diffuser « la vérité » sur la frontière face aux « mensonges » des médias et des politiques (G. Spencer,

Sierra Vista, 2013). Le recours à Internet est aussi un moyen de contourner les médias traditionnels ou de les atteindre en présentant l'apparence d'une expertise sécuritaire, d'un savoir sur les faits frontaliers. Le savoir des groupes de surveillance de la frontière permet aussi d'alimenter le réseau d'ONG, de *think tanks*, d'élus, d'hommes de médias et d'associations conservateurs et restrictionnistes impliqués dans la lutte contre l'immigration⁴². De plus, les activistes arizoniens surveillent l'avancée des chantiers de militarisation en photographiant les zones frontalières et en dénonçant le manque d'infrastructures dans certaines zones⁴³. Ils organisent par ailleurs des visites de la frontière pour des personnalités publiques, des élus⁴⁴ ou des journalistes, ce qui représente à leurs yeux un gage de compréhension du problème. L'effort d'informer sur les politiques migratoires en Arizona inclut les auditions du Joint Border Security Advisory Committee, qui sont pensées comme des prises de position publiques des élus et professionnels de la sécurité pro-barrières. À plusieurs reprises, il a été mentionné que les auditions étaient publiques et diffusées sur Internet. Elles ont fait l'objet de couvertures médiatiques au niveau de l'Arizona essentiellement⁴⁵. Enfin, les prises de parole dans les médias nationaux par tel ou tel acteur pro-barrières se font aussi au moment du lancement de campagnes comme *Build the Border Fence*, qui contribuent à rendre visible à l'échelle nationale l'activisme *made in Arizona*.

On retrouve cette ambition de ré-informer le public en France. Les identitaires diffusent sur le web 12 fiches argumentaires dont 6 traitent du rapport entre islam, djihadisme et immigration, 3 du lien entre immigration et délinquance dans les banlieues, 2 des relations entre économie, colonialisme français et immigration, et une des réfugiés. Intitulées « Comment répondre aux mensonges sur les migrants ? », ces fiches répondent à une exigence de clarté et d'immédiateté dans le transfert du message au public. Elles donnent tout d'abord un aperçu des principaux arguments de leurs opposants politiques (« Ils disent »), par exemple : « Le pillage des colonies a permis le développement économique de la France » (Argumentaire X). Ensuite, elles proposent une discussion (« Pourquoi le disent-ils ? »), par exemple : « Le terme de "réfugié" désigne normalement des individus souffrant de persécutions dans leur pays d'origine et pouvant ainsi éventuellement prétendre au droit d'asile. (...) En parlant de "réfugiés" plutôt que de "clandestins", on vise à tromper les Européens en les poussant à s'apitoyer sur

42. J. Cohen, *À la poursuite des illégaux. Politiques et mouvements anti-immigrés aux États-Unis*, op. cit.

43. Damien Simonneau, « Entre suprématie blanche et cybersécurité. Mutations contemporaines des pratiques de vigilantisme en Arizona », *Politix*, 115 (3), 2016, p. 79-102.

44. Comme le fait le groupe de *vigilantes* American Border Patrol avec les élus républicains de l'Arizona. Leah Nelson, « Arizona Tea Party Affiliate Promoting Hate Group Leader », Southern Poverty Law Center, 24 mai 2011.

45. Les activités du JBSAC sont relayées dans la presse par *The Arizona Daily Star*, *The Arizona Republic* ou *The Arizona Capitol Times*. Seul l'appel aux dons pour la « barrière » a été repris par des médias nationaux comme le *New York Times* ou *Fox News* d'après notre listing des apparitions télévisuelles des pro-barrières de l'Arizona entre avril 2010 et novembre 2011.

le sort des millions d’immigrés qui submergent leur continent » (Argumentaire XI). Enfin, elles renvoient à une liste d’éléments justifiant l’opposition (« Pourquoi c’est faux »), tout en offrant des données d’études d’opinion (« les chiffres clés »), des extraits d’études (articles de journaux, documents ministériels, recherches académiques, recherches de fondations privées) et des argumentaires à utiliser lors des discussions sur l’immigration. À titre d’exemple, ce contre-argument en réponse à l’affirmation selon laquelle « la majorité des musulmans sont modérés » : « 54 % des musulmans de France sont pour une application “totale” ou “partielle” de la charia en France. Presque 30 % souhaitent son application intégrale. (Sondage CSA-*Le Monde des religions*, 29 octobre 2008) (...) Si les musulmans modérés sont si nombreux, pourquoi autant de mosquées sont encore dirigées par des islamistes, salafistes ou Frères musulmans ? Si les radicaux sont encore à la tête de ces lieux, c’est avant tout parce que beaucoup de fidèles approuvent leurs discours » (Argumentaire III).

Forts du succès dans le champ médiatique de certaines figures politiques et intellectuelles anti-migrants (tel S. Bannon aux États-Unis et son site d’information d’extrême droite *Breitbart News*), ces groupes utilisent le web pour diffuser et légitimer des affirmations qui se passent du travail de vérification des faits par des journalistes⁴⁶. Reposant sur une critique des débats publics qui refuseraient de reconnaître les problèmes sociaux et sécuritaires générés par l’immigration, les savoirs diffusés visent finalement à rendre respectable, à travers des provocations communicatives, un discours fortement discriminatoire. Dans les trois pays étudiés ici, le but est de remettre en question l’hégémonie culturelle des valeurs définies comme « cosmopolites »⁴⁷. Or, si en Italie et France le récit interroge le phénomène migratoire dans un cadre global, à travers des actions à connotation contre-culturelle utilisant des canaux de diffusion alternatifs en opposition directe aux grands médias, aux États-Unis, la focale est presque uniquement portée sur le continuum établi entre immigration mexicaine, sécurité frontalière et enjeux politiques locaux et nationaux, ce contre-savoir circulant au sein d’un réseau structuré et se diffusant par une médiatisation sur *Fox News* notamment.

■ Alerter le politique : la mise à l’agenda des « problèmes migratoires »

L’attention des médias et les liens avec les partis politiques constituent des ressources cruciales pour toute mobilisation cherchant à influencer les politiques publiques dans le but d’accroître la prise de conscience collective d’un « problème ». La stratégie de mise à l’agenda répond à ces deux exigences pour les anti-migrants.

46. Lucie Soullier, Julia Pascual, « Les identitaires font la guerre de la com aux migrants », *Le Monde*, 27 avril 2018 (consulté en mai 2018).

47. S. Vertovec, S. Wessendor, « Assessing the Backlash against Multiculturalism in Europe », cité.

En ce qui concerne les médias, la logique sous-jacente est la même dans les trois pays car elle repose sur l'idée que les médias sont responsables de la dissimulation de la vérité sur l'immigration, et en Europe sur l'islamisation. Toutefois, il existe des différences dues à la structuration et à l'accessibilité de l'espace médiatique selon les contextes nationaux. Les anti-migrants de l'Arizona bénéficient d'une caisse de résonance toute désignée pour leur rhétorique et leurs initiatives : la chaîne de télévision nationale *Fox News*⁴⁸. En Italie et en France, les activistes individuels ou les organisations mettent en scène des actes de protestation médiatisés pour sensibiliser l'opinion publique sur des situations qu'ils jugent injustes et scandaleuses. Il s'agit donc davantage d'une confrontation entre les anti-migrants et les médias accusés d'imposer l'usage d'une certaine terminologie et de nier la question des « faux » réfugiés qui s'installeraient sans autorisation dans le pays.

En ce qui concerne les relations entre groupes anti-migrants et partis politiques au sein des institutions, la logique est là encore similaire en France, en Italie et aux États-Unis : les entrepreneurs de cause s'occupent de l'aspect protestataire au niveau local, les partis agissent principalement au sein des institutions de gouvernement. Cependant, la cause des anti-migrants est davantage institutionnalisée aux États-Unis, alors que les influences entre arènes de mobilisation en Italie et en France sont plus fragmentées, en raison d'une structuration des systèmes partisans différente de celle des États-Unis. En résultent des modalités distinctes de mise à l'agenda grâce aux relais médiatiques, d'une part, partisans, d'autre part.

Depuis 2010, les acteurs pro-barrières de l'Arizona interviennent essentiellement en qualité d'invités de programmes sur *CNN* et *Fox News* ou sur les chaînes locales comme *Arizona PBS* ou *Fox 10 News*. Au cours de l'été et de l'automne 2011, les programmes de *Fox News* ont largement relayé l'appel aux dons de *Build the Border Fence*, sans questionner la faisabilité d'un tel projet⁴⁹. La mise en scène ainsi co-construite présentait la frontière comme une zone de guerre où se jouait une « bataille », et critiquait l'action du pouvoir fédéral et de l'administration Obama. La chaîne a ainsi reçu Paul Babeu ou Joe Arpaio⁵⁰, contribuant à forger leurs images de « faucons » en matière de sécurité frontalière⁵¹. La collusion des journalistes de la chaîne et des pro-barrières de l'Arizona était totale.

En Italie et en France, les médias ont également joué un rôle dans la visibilité des manifestations locales, mais les groupes anti-migrants se mobilisent plus volontiers

48. Roxanne L. Doty, *The Law into Their Own Hands: Immigration and the Politics of Exceptionalism*, Tucson, The University of Arizona Press, 2009 ; Leo R. Chavez, *The Latino Threat. Constructing Immigrants, Citizens and the Nation*, Palo Alto, Stanford University Press, 2013.

49. Andy Newbold, « Fox Pushes AZ Efforts to Build Border Fence despite Its Predicted High Cost and Unproven Effectiveness », *Media Matters for America*, 1^{er} décembre 2011 (en ligne, consulté en décembre 2014).

50. Solange Uwimana, « Fox News, The Preferred Anti-Immigrant Network for Anti-Immigrant Sheriff Paul Babeu », *Media Matters for America*, 27 octobre 2011 (en ligne, consulté en décembre 2014).

51. D. Simonneau, « Construction de la menace et construction des problèmes publics. Les mobilisations pro-“barrière frontalière” de l'Arizona », *Études internationales*, XLIX (1), 2018, p. 25-56.

contre les médias et les élites « multiculturalistes », accusés d'avoir construit le concept de « crise des réfugiés » pour adoucir l'opinion publique et légitimer l'« invasion ». En France, Civitas et Riposte laïque accusent les médias de dissimuler la vérité sur l'immigration et l'islamisation de la société, tout en soulignant l'importance d'une représentation correcte du phénomène de l'immigration. La confrontation politique se déroule donc dans le champ de l'information et de la connaissance publique, car pour combattre l'immigration il faut, selon eux, d'abord réfuter la narration officielle qui parle de « crise » et d'urgence humanitaire, en démontrant que les ONG, les médias et les gouvernements européens sont en train de « remplacer » les valeurs européennes par des cultures et des croyances étrangères. Un militant nous a expliqué la logique de la stratégie de démasquage du discours médiatique menée par Riposte laïque, logique à son avis prioritaire pour le changement politique et une « prise de conscience » collective sur les enjeux migratoires : « Nous informons les Français de ce qui se passe, parce que les médias de propagande taisent tout ce qui touche à l'immigration, à l'islamisation et ses méfaits. Nous donnons des arguments, nous faisons des petites fiches, des dossiers récapitulatifs pour que les gens puissent convaincre à leur tour leur entourage. (...) La prise de conscience à laquelle nous participons va aboutir à un changement électoral qui nous permettra un changement en douceur, avec la démocratie » (Vincent, Paris, 2017).

Un autre enquêteur français propose une comparaison entre l'activisme de Génération identitaire et celui de Greenpeace avant d'expliquer : « [Notre activisme] a pour but d'imposer le débat et les termes du débat sur le champ politique... de construire l'agenda politique avec nos thématiques et les mots de nos thématiques. C'est-à-dire qu'on veut que les gens parlent d'identité, d'immigration, d'islamisation, des banlieues... et on veut que les gens connaissent les mots qu'on utilise et les solutions politiques qu'on propose » (Louis, Paris, 2017).

En matière de soutiens partisans, les anti-migrants de l'Arizona disposent d'alliés importants car leur cause est portée par le parti républicain dont les élus de l'Arizona mènent des actions de lobbying, juridiques ou législatives pour influencer les choix nationaux et les décideurs fédéraux. La sénatrice républicaine du comté de Cochise, Gail Griffin, a fait de la sécurité frontalière un thème important de son agenda politique. Depuis 1999, elle est la porte-parole à Phoenix et à Washington DC du sentiment d'insécurité ressenti par les ranchers : « Les gens qui habitent loin de la frontière ne voient pas les choses comme nous les voyons à la frontière mais la drogue qui passe dans mon jardin finit dans l'État d'Arizona et partout ailleurs dans le pays. Ce n'est pas qu'un enjeu local, ni pour le comté ou l'Arizona, c'est un enjeu national » (Gail Griffin, Phoenix, 2013).

Les techniques de lobbying sont triples : la tenue du Joint Border Security Advisory Committee comme forum⁵² de rencontres, de soutien et de coalition des différents acteurs anti-migrants à l'échelle de l'État ; la formulation de plans de sécurisation pour lesquels le soutien des élus fédéraux est recherché ; le soutien financier aux campagnes des élus locaux et fédéraux faisant de la sécurité frontalière une priorité politique. Les anti-migrants de l'Arizona occupent ainsi deux types d'arènes – le système judiciaire fédéral et le Parlement de l'Arizona – pour mener leurs actions juridiques et législatives. Ainsi, tout au long des années 2000, les élus républicains ont déposé auprès des deux chambres du Parlement des propositions de lois répressives en matière d'immigration non autorisée. Cet activisme législatif a culminé avec l'adoption en avril 2010 de la loi SB 1070⁵³ qui a contribué pour le parti républicain à faire de l'Arizona un État modèle de la lutte contre l'immigration non autorisée⁵⁴. Cet activisme s'est déplacé dans l'arène judiciaire lorsque cette loi a été attaquée par le ministère fédéral de la Justice qui a tenté d'en bloquer certaines clauses. Aux États-Unis, le contournement de l'unité décisionnaire (le gouvernement, les agences et le Congrès comme entités fédérales) est facilité par le fédéralisme du système politique où chaque État est un laboratoire législatif dans des domaines délaissés par le fédéral ou en concurrence avec lui, comme c'est le cas pour l'immigration⁵⁵. La cause des anti-migrants renvoie donc à la définition des rapports entre États fédérés et gouvernement fédéral. Les républicains revendiquent des prérogatives en matière migratoire pour les États fédérés, conformément à un système de croyances conservatrices, suspicieuses à l'égard de la centralisation et de la bureaucratisation du système politique⁵⁶. Ces convictions ont été renforcées par l'émergence à la fin des années 2000 de la mouvance Tea Party dont les associations en Arizona sont actives auprès des élus républicains.

En France et en Italie, le paysage partisan est plus fragmenté. Il comprend non seulement des partis d'extrême droite à l'échelon national, mais aussi des listes locales indépendantes ou liées aux partis de droite. Si la compénétration entre ces acteurs nationaux et les entrepreneurs de cause au niveau local est presque totale dans certains cas, dans d'autres, les groupes sont très attentifs à défendre

52. On est là face à des mécanismes de construction de politiques publiques dans des forums où des conceptions anti-migrants sont institutionnalisées à travers leur transformation en instruments de politique publique. Ève Fouilleux, « Entre production et institutionnalisation des idées : la réforme de la politique agricole commune », *Revue française de science politique*, 50 (2), 2000, p. 279.

53. La loi autorise les forces de l'ordre à vérifier par exemple lors d'un contrôle pour excès de vitesse la situation migratoire de tout étranger « raisonnablement suspecté » d'être « illégal ». Le flou qui entoure la notion de « raisonnablement suspecté » a fait craindre des contrôles au faciès, d'où une controverse majeure lors de son adoption. J. Cohen, *À la poursuite des illégaux. Politiques et mouvements anti-immigrés aux États-Unis*, op. cit.

54. « We Believe in America », *Republican Party Platform*, 2012, p. 26.

55. Jeff Biggers, *State Out of the Union. Arizona and the Final Showdown over the American Dream*, New York, Nation Books, 2012.

56. Selon une conception d'un fédéralisme « dual ». François Vergnolle de Chantal, *Antifédéralisme et fédéralisme*, Paris, PUF, 2005.

leur autonomie politique et à mettre l'accent sur la spontanéité de la protestation. Sur ce point, les groupes anti-migrants français sont divisés. Certains, comme Génération identitaire ou Riposte laïque, revendiquent une proximité avec la campagne de Marine Le Pen et le Front national (Rassemblement national depuis 2018)⁵⁷. D'autres, comme les Calaisiens en colère, soulignent la nature strictement spontanée de leur mobilisation et refusent toute affiliation à un parti politique. En Italie, la collaboration est beaucoup plus explicite. Dans la plupart des cas, ces groupes bénéficient de l'expertise et des ressources des partis d'extrême droite qui offrent soutien logistique, informations et personnel pour contribuer à la formation et à la structuration des comités locaux anti-migrants. En même temps, tout est organisé pour qu'aucun symbole politique ou drapeau ne soit montré aux médias pendant les actions et que les mobilisations apparaissent comme véritablement « citoyennes ». En décrivant le blocage d'un bâtiment destiné à l'hébergement des demandeurs d'asile à Trévise, un de nos enquêtés nous a expliqué : « Nous agissons selon deux logiques : Forza Nuova est responsable de garder le territoire, aux côtés des citoyens. Avec eux, on s'installe à l'extérieur de l'entrée [du centre d'accueil], et on reste en garde de nuit. La Lega Nord s'occupe d'autre chose. Ils demandent l'intervention du service sanitaire, et ils font pression grâce à leur position au sein des institutions » (Luca, Trévise, 2017).

À partir des opportunités liées à la configuration du système partisan et du champ médiatique des contextes nationaux étudiés, les actions visent donc à politiser les enjeux d'immigration, précisément à influencer la manière dont les adversaires politiques, ainsi que les potentiels alliés, traitent des enjeux migratoires. Si l'objectif est d'accroître la conscience collective d'un problème migratoire à travers la transformation du discours public sur les migrants, ces actions visent également à établir des interactions entre acteurs protestataires et institutionnels dans le but d'influencer la nature et le contenu des politiques publiques. Par conséquent, les actions de mise à l'agenda se distinguent des actions directes par les échelles auxquelles se déploient. Certes, elles reposent sur des actions au niveau local et à partir d'enjeux locaux, mais elles visent à changer les termes du débat sur l'immigration au niveau médiatique et politique national.

Les sentiments anti-migrants ne sont pas une nouveauté dans les démocraties occidentales, mais désormais ils sont au cœur de l'agenda politique en France, en Italie et aux États-Unis. Portés depuis plus de trente ans à l'attention du public par les campagnes des partis d'extrême droite ainsi que par les mobilisations des organisations nationalistes et les comités de citoyens, ils légitiment les mesures

57. Si Marine Le Pen a souvent pris ses distances par rapport à la mouvance anti-immigration, certains cadres du parti frontiste ainsi qu'une partie de ses militants sont moins réservés face aux campagnes sur la « remigration », l'« islamisation » ou le « grand remplacement » diffusées dans ce milieu. Gilles Rof, Olivier Faye, « Les identitaires investissent le Front national », *Le Monde*, 2 janvier 2017.

de contrôle et d'expulsion des migrants adoptées par les États. Afin de rendre compte des modalités contemporaines de construction du « problème migratoire », nous avons observé les actions et initiatives d'entrepreneurs de cause contre les migrants en Italie, en France et en Arizona. Nous avons souligné les convergences des actions directes visant à préfigurer des formes d'exclusion, la constitution de savoirs alternatifs au discours dominant pour légitimer l'opposition aux migrants, et les tactiques de mise à l'agenda des enjeux migratoires par la médiatisation et les relais partisans. Ces dynamiques semblent communes aux arènes politiques états-uniennes et européennes bien que les manières d'interagir de ces acteurs dans leurs systèmes partisans et médiatiques respectifs ne soient pas les mêmes, et que l'imbrication des logiques d'action collective, de vigilantisme et d'action publique qui caractérise leurs mobilisations les rende difficiles à catégoriser.

Ces initiatives « par le bas » sont à resituer dans le cadre de la spectacularisation des enjeux migratoires. Celle-ci passe par une contestation publique et politique de la signification de la frontière et du rapport à l'étranger. Elle penche aujourd'hui du côté de l'exclusion des migrants, de la visibilité du contrôle migratoire et de la défense de la souveraineté de l'État. Les entrepreneurs anti-migrants agissent donc en confrontation avec les mouvements de solidarité aux étrangers et en lien avec les acteurs étatiques dans un contexte où les États sécurisent leurs frontières et mettent en œuvre le contrôle migratoire, voire, pour l'Italie et les États-Unis, sont désormais gouvernés par des personnalités politiques issues ou portées par les mouvements que nous venons de décrire. En guise de recherche future, nous pourrions nous interroger sur la place des mouvements de solidarité avec les migrants dans le discours des anti-migrants, et mieux envisager la complexité du rapport entre opposants et partisans de la sécurité frontalière et État, en particulier quand celui-ci est accusé tantôt d'être le levier de politiques xénophobes qui font la part belle aux anti-migrants, tantôt d'être le complice des ONG de défense des migrants lorsqu'il gère les migrations internationales. Quoi qu'il en soit, il semble que sa réponse en termes sécuritaires aux migrations contemporaines laisse une place à des mobilisations qui viennent légitimer des discours d'exclusion dans l'espace public et conforter l'agenda des droites populistes. Si ce jeu trouble entre État contrôleur et mouvements anti-migrants semble conforter l'agenda des droites populistes, il est également de plus en plus risqué pour les migrants comme pour leurs soutiens. ■

Damien Simonneau est docteur en science politique de Sciences Po Bordeaux (associé au Centre Émile Durkheim) et chercheur postdoctoral au CReSPo à l'Université Saint-Louis - Bruxelles. Il enseigne également à l'Université Paris 13 et à l'INALCO. Ses travaux portent sur une comparaison des politiques de sécurité frontalière aux États-Unis, en Israël et en Europe. Il a notamment publié les résultats de ses recherches sur les mobilisations anti-migrants de l'Arizona : « Entre suprématie blanche et cybersécurité. Mutations contemporaines des pratiques de vigilantisme en Arizona », *Politix* (115 (3), 2016, p. 79-102), et « Construction

de la menace et construction des problèmes publics. Les mobilisations pro-“barrière frontalière” de l’Arizona », *Études internationales* (XLIX (1), 2018, p. 25-56).

damien.simonneau@usaintlouis.be

Pietro Castelli Gattinara est post-doctorant au Centre de recherche sur l’extrémisme (C-Rex, Université d’Oslo) et chercheur rattaché au Centre d’études sur les mouvements sociaux (COSMOS, École normale supérieure de Florence). Ses recherches actuelles portent sur la compétition partisane, l’immigration, et l’action collective d’extrême droite en perspective comparée. Il anime le projet RADMOB, qui étudie les transformations des mobilisations d’extrême droite et leur impact sur le débat public en Italie et en France. Il a publié *The Politics of Migration in Italy*, ouvrage tiré de sa thèse (Londres, Routledge, 2016) et codirigé avec Andrea Pirro le numéro thématique *The Far Right as Social Movement, European Societies* (21 (3), 2019). Il a également publié dans la *Revue française de science politique, Comparative European Politics, Acta Politica, Mobilization*.

castellipietro@gmail.com